MESSAGE

DU PRÉSIDENT

DU CONSEIL DES ATIKAMEKW ET DES MONTAGNAIS

À

SA SAINTETÉ LE PAPE JEAN-PAUL II

CITÉ DU VATICAN
le mercredi 15 novembre 1989

Très Saint-Père,

Nous nous trouvons aujourd'hui devant Vous, nous, membres de l'exécutif du Conseil des Atikamekw et des Montagnais, chefs des communautés atikamekw et montagnaises situées en terre d'Amérique, représentants de nos peuples, que l'on dit autochtones, avec un sentiment à la fois de grande fierté et de profond recueillement.

Cette fierté, Vous la comprendrez sans nul doute. En effet, pour nos communautés, pour chacun des membres de nos familles, pour nos frères, pour nos soeurs, Vous rencontrer, Vous, Successeur de Saint-Pierre, Chef de l'Eglise catholique, jouissant sur la scène internationale d'un immense prestige, est, évidemment, un événement de grande importance, de grande signification, un événement extraordinaire. Cette fierté qui nous habite, tous et chacun, nous la voulons cependant surtout celle de nos communautés qui se voient ainsi reconnues par Vous et qui en tirent une profonde joie.

Cette joie est d'autant plus grande qu'elle prend racine dans un profond recueillement face à la mission spirituelle qui est la Vôtre. Vous êtes, en effet, le Premier Pasteur, le Pasteur par excellence du peuple de Dieu, aujourd'hui. La très grande majorité des membres de nos familles, de nos communautés, de nos nations, fait partie de ce peuple de croyants. Depuis longtemps déjà, avons-nous établi, plus qu'un dialogue, un véritable mariage, une symbiose entre le Christianisme et notre spiritualité millénaire, enracinée dans une relation très particulière avec la terre, les êtres vivants, y compris les animaux, et toutes les manifestations de la vie qu'on y rencontre.

C'est en faisant silence en nous, cherchant à nous imprégner le mieux possible de cette spiritualité qui nous est propre et que nous voulons partager avec tous, que nous nous présentons aujourd'hui devant Vous et que nous Vous manifestons notre filiale admiration pour le travail que Vous accomplissez dans le monde au nom du Christ Jésus.

Avec Votre permission, Très Saint-Père, nous souhaitons également vous demander de vous pencher sur deux requêtes particulières que nos communautés nous ont prié de déposer devant Vous.

.../2

I. <u>La militarisation de nos territoires ancestraux.</u>

L'objet de notre première requête concerne la volonté du Gouvernement du Canada de créer, au sein de nos territoires ancestraux, un centre d'entraînement militaire rattaché à l'OTAN.

Vous connaissez, sans doute, cette question, et nous ne voudrions pas aujourd'hui nous étendre sur les détails techniques de ce projet. Nous voulons surtout attirer Votre attention sur notre façon d'analyser ce projet et sur les dangers qu'il comporte, à notre avis, non seulement pour la santé physique et mentale de plusieurs de nos frères et soeurs, mais également pour l'exercice réel du droit, qui nous semble appartenir à toute communauté, de pouvoir déterminer ses conditions de vie tout en tenant compte des besoins des autres.

En ce qui concerne la santé physique et mentale de plusieurs de nos frères et soeurs, qui subissent les conséquences des vols militaires à basse altitude qui sont déjà pratiqués au-dessus de nos territoires ancestraux et qui se multiplieront si jamais le centre d'entraînement de l'OTAN s'installe à Goose Bay au Labrador, nous voulons particulièrement insister sur le " stress " qui est vécu par chacun d'entre eux à chaque fois qu'un avion apparaît à toute vitesse au-dessus de leurs têtes.

Comme en témoignait monsieur Ambroise Lalo de la communauté montagnaise de La Romaine devant la Commission d'évaluation des répercussions environnementales des vols militaires à basse altitude au Labrador et au nord du Québec, plusieurs de nos frères ont si peur, lorsqu'ils entendent soudainement, sans préavis, le bruit infernal des avions survolant à quelque cent pieds au-dessus du sol, qu'ils paniquent et se mettent à courir à la recherche du premier abri disponible. De même, sous le choc d'une telle expérience, certains de nos enfants craignent de retourner en forêt s'amuser comme auparavant. Nos chasseurs indiquent également que les animaux avec lesquels ils sont familiers, - les castors, certains oiseaux, les caribous -, manifestent certains signes inquiétants: soit qu'ils maigrissent, soit qu'ils sont trouvés morts sans explication, soit encore qu'ils ne suivent plus les mêmes trajets de migration.

.../3

Il est vrai que le ministère de la Défense nationale canadienne propose d'adopter diverses mesures d'atténuation des répercussions socio-économiques et environnementales engendrées par les actuels vols à basse altitude et ceux qui prendront place si jamais le projet du centre d'entraînement de l'OTAN se concrétise. Il existe même un forum administratif, - la Commission d'étude des répercussions environnementales des vols militaires à basse altitude -, où il est permis de débattre du fondement scientifique aussi bien des répercussions que des mesures d'atténuation proposées. Mais, à notre avis, une question plus fondamentale est volontairement omise, occultée, par ceux qui nous suggèrent ainsi de nous prêter à cet exercice d'ordre administratif: il s'agit de notre droit à déterminer nous-mêmes nos conditions de vie et de promouvoir nos valeurs propres.

Evidemment, à cet égard, le discours que Vous avez prononcé à Fort Simpson, le dimanche 20 septembre 1987, nous réconforte et nous confirme dans notre sentiment d'agir en toute légitimité lorsque nous nous opposons résolument aux vols militaires à basse altitude au-dessus de nos territoires ancestraux:

> *La tâche qui m'est confiée est de <<présider au rassemblement universel de la charité, protéger les variétés légitimes et en même temps veiller à ce que les particularités, loin de nuire à l'unité, la servent plutôt>>.*
>
> *(...) Ma venue chez vous se tourne vers votre passé pour proclamer votre dignité et soutenir votre destin. Aujourd'hui je vous répète ces paroles; à vous et à toutes les populations aborigènes du Canada et du monde. L'Eglise exalte l'égale dignité humaine de tous les peuples et défend leur droit de sauvegarder leur propre caractère culturel, avec ses traditions et ses coutumes particulières.*
>
> *(...) Encore une fois j'affirme votre droit à une juste et équitable mesure d'auto-gouvernement et à la possession des terres propres et des ressources appropriées indispensables pour le développement d'une économie vitale, adaptée aux besoins de l'actuelle génération et de celles de l'avenir.*

(...) Je voudrais rappeler qu'à l'aube de la présence de l'Eglise dans le Nouveau Monde, mon prédécesseur Paul III proclame en 1537 << les droits des peuples indigènes de cette époque >>. Il affirma leur dignité, défendit leur liberté et déclara qu'on ne pouvait les réduire à l'esclavage ou les priver de leurs biens ou de leurs propriétés. Ceci a toujours été la position de l'Eglise.

Ma présence chez vous aujourd'hui vous indique que je réaffirme et reconfirme cet enseignement.

De façon encore plus précise, Votre discours contenait déjà la réplique que nous désirons faire nôtre aujourd'hui face à ceux qui, chez nous, favorisent le projet de création du centre d'entraînement militaire de l'OTAN en s'appuyant sur le slogan suivant << THE SOUND OF JETS IS THE SOUND OF MONEY >>:

Chaque peuple possède une civilisation transmise par les ancêtres, avec des institutions requises par sa manière de vivre, avec ses manifestations artistiques, culturelles et religieuses. Les valeurs authentiques contenues dans ces réalités ne sauraient être sacrifiées à des considérations d'ordre matériel.

(...) Ce que le Christ a dit des personnes individuelles s'applique également à tous les peuples: << Que servira-t-il donc à l'homme de gagner le monde entier s'il ruine sa propre vie? " (Mt 16, 26). Qu'adviendrait-il de "la vie" des peuples Indiens, Inuit et Métis s'ils cessaient de promouvoir les valeurs de l'esprit humain qui les ont soutenus pendant tant et tant de générations ? S'ils ne considéraient plus la terre et ses biens comme confiés à eux par le Créateur ? Si la vie familiale venait à perdre sa vigueur et si leur société était menacée d'instabilité?

S'ils en arrivaient à adopter une mentalité étrangère où les personnes sont jugées en fonction <u>de ce qu'elles ont</u> et non suivant <u>ce qu'elles sont</u> ?

Vos paroles d'alors nous permettent aujourd'hui de nous confier à Vous en toute confiance. Nous sommes très inquiets des volontés du Gouvernement du Canada de multiplier la militarisation de territoires que nous considérons être nos territoires ancestraux et ce, sans nous demander d'aucune manière ce que nous en pensons, sans accepter préalablement de négocier et de conclure avec nous des accords de revendications territoriales qui respectent nos valeurs fondamentales et notre souci de protéger et de promouvoir dans le monde d'aujourd'hui ce que nous estimons être notre destinée. Nous croyons fermement à la valeur de nos droits ancestraux que nous désirons faire reconnaître, non seulement en principe, mais aussi de façon très concrète. Comme Vous, nous pensons que ce moment-ci est vraiment un moment décisif dans notre histoire et qu'il est indispensable que nous soyons spirituellement forts et clairvoyants dans les décisions que nous prenons et qui auront de graves répercussions pour l'avenir de nos enfants.

Placés face à l'ultimatum de devoir accepter le projet de création du centre d'entraînement militaire de l'OTAN à Goose Bay, les promoteurs du projet semblent nous juger déjà responsables de l'échec des mesures d'atténuation des répercussions socio-économiques et environnementales de la militarisation de nos territoires ancestraux. En effet, tout en reconnaissant que nos communautés profiteront moins que les autres du développement commercial lié à l'expansion des vols militaires au Labrador et au nord du Québec; tout en reconnaissant que nos communautés subiront plus directement des problèmes sociaux tels qu'alcoolisme, toxicomanie, violence, prostitution; tout en reconnaissant que nos chasseurs devront subir, non seulement les effets des vols militaires à basse altitude, mais ausssi la concurrence sur leurs territoires de nouveaux arrivants qui voudront, eux aussi, profiter des ressources renouvelables qui s'y trouvent, les dirigeants du ministère de la Défense nationale canadienne n'acceptent pas, ne reconnaissent même pas, que nous puissions nous opposer à ce projet. Leur seule attitude est de dire que nous subirons encore plus d'effets négatifs si nous ne participons pas aux mesures d'atténuation qu'ils proposent:

> *L'efficacité des mesures d'atténuation des impacts négatifs serait grandement renforcée par la participation de tous les exploitants des ressources sauvages du territoire, notamment les organismes autochtones, dont certains ont choisi jusqu'ici de ne pas collaborer à l'étude d'impact.*

> *(...) L'avenir des habitants de Sheshatshit est un sujet de préoccupation majeur. Advenant l'échec des mesures d'atténuation, un éventail d'effets sociaux, culturels et économiques se ferait sentir. "*
> *(Défense nationale du Canada, Résumé de l'Enoncé des incidences environnementales des activités militaires aériennes au Labrador et au Québec, 1989, à la p. R-53)*

Nous nous trouvons donc placés face à une stratégie en tenaille: d'un côté, le projet se réalisera que nous le voulions ou non et entraînera pour nous les répercussions les plus négatives; de l'autre, si par refus de participer à la militarisation de nos territoires ancestraux, nous maintenons notre décision de ne pas collaborer aux mesures d'atténuation des répercussions socio-économiques et environnementales, nous serons accusés d'avoir été les principaux artisans de notre propre malheur. Comble de l'ironie, cette situation est, à nos yeux, tout à fait intolérable et constitue un déni de justice fondamentale en ce qu'elle nous impose, en fait, une véritable contrainte masquée par diverses procédures administratives apparemment démocratiques.

Sachant que Vous avez toujours lié la question du désarmement à celle du développement des peuples, que Votre prédécesseur Jean XXIII a souvent rappelé que la vie sociale doit être aménagée de manière à respecter les réalités spirituelles des diverses communautés humaines (Pacem in Terris, 36), nous déposons devant Vous la requête suivante: devant la menace que constituent pour nous les projets de militarisation de nos territoires ancestraux, pouvez-Vous rappeler les principes que Vous défendez sur cette question et insister auprès du Gouvernement du Canada pour qu'il respecte nos droits ancestraux et nous permette ainsi de réaliser notre propre projet de société ?

II. La canonisation de la Bienheureuse Kateri Tekakwitha.

Nos communautés nous ont également demandé de déposer devant Vous une seconde requête. Il s'agit cette fois d'un sujet qui suscitera sans doute moins de controverses au sein des milieux politiques, mais qui est tout aussi important pour nous.

Comme nous Vous l'indiquions en début de séance, nos peuples ont, depuis fort longtemps déjà, établi une véritable symbiose entre le Christianisme et la spiritualité proprement autochtone. Un des meilleurs exemples de cette réalité qui mérite d'être soulignée, est, sans doute, Kateri Tekakwitha.

Trois siècles après sa mort, Vous avez béatifiée cette jeune Iroquoise qui a mené une vie exemplaire, en vous fondant sur sa seule réputation. Vous aviez alors pris une décision exceptionnelle qui n'est pas passée inaperçue. Mais, aujourd'hui, il existe un bon motif pour Vous permettre de canoniser la Bienheureuse Kateri. Une très belle guérison a, en effet, été obtenue par l'intercession de celle dont le souvenir est toujours demeuré vivant au sein de bon nombre de nos communautés.

Cette guérison a eu lieu à Baie Comeau et la personne qui en a été comblée est bien connue de la communauté montagnaise de Saint-Augustin. Atteinte d'un cancer grave qui semblait irrémédiable, ainsi que d'une tumeur concentrée dans les voies intestinales, Madame Rose-Alma Tchernoff, sous les bons conseils de Soeur Rolande Larochelle de la communauté des Soeurs Marie Réparatrice, a invoqué Kateri et a demandé aux membres de sa famille de réciter le " Notre Père ", le " Je vous salue, Marie " et les trois " Gloire soit au Père " traditionnellement attachés au souvenir de Kateri. Après quelques jours de prière, Madame Tchernoff était guérie...

Pour nous, cette guérison a permis le retour à l'école Pakuashipish de Saint-Augustin de celle qui y avait assumé, de 1982 à 1986, le rôle de directrice. Madame Tchernoff a été la première directrice francophone de cette école que fréquentent, chaque année, environ 70 de nos jeunes. Elle y exerce aujourd'hui son métier d'institutrice avec la même énergie qui l'avait caractérisée avant sa maladie. Et, bien sûr, nous en sommes très heureux.

A Saint-Augustin, en dehors de son travail quotidien, Madame Tchernoff participe également, comme on doit s'y attendre, au culte de Kateri. Il y a déjà longtemps que la tradition à son sujet existe au sein de cette communauté montagnaise. Suite à cette guérison que Madame Tchernoff estime miraculeuse, il est bien évident que la ferveur envers Kateri y est encore plus grande.

Nous voulons donc aujourd'hui Vous transmettre l'espoir des membres des communautés atikamekw et montagnaises de Vous voir prononcer, dès que possible, la canonisation de celle à qui ils vouent un culte particulier depuis bon nombre d'années déjà. 1992 constituant le 500ième anniversaire de la venue de Christophe Colomb en Amérique, il serait sans doute opportun à ce moment précis de souligner tout particulièrement l'oeuvre de Kateri Tekakwitha auprès de ses contemporains et le rôle qu'elle joue encore aujourd'hui, non seulement à l'égard des membres des communautés autochtones, mais également de façon plus globale à l'égard de l'ensemble des croyants.

Voilà, Très Saint Père, l'objet de nos requêtes. Nous vous remercions à l'avance de la considération que Vous y accorderez.

En terminant, au nom de chacune de nos communautés, tant atikamekw que montagnaises, nous Vous remercions très sincèrement de l'accueil que Vous nous avez accordé et nous Vous prions de toujours croire, Très Saint Père, en notre filiale dévotion.

Le Président du Conseil des Atikamekw et des Montagnais,

Georges Bacon